

8^e journée d'actualité de l'espace de liberté, de sécurité et de justice

ET SI ON ABOLISSAIT VRAIMENT LE RÈGLEMENT DUBLIN ?

28 janvier 2022 | 9h00-12h00

📍 Salle Alex Weill
Bâtiment | Faculté de droit
1 place d'Athènes
67000 Strasbourg

PASSE SANITAIRE ET PORT DU MASQUE OBLIGATOIRES

organisé par

 Centre

des études internationales et européennes CEIE

Université de Strasbourg

partenaire

 Faculté

de droit, de sciences politiques et de gestion

Université de Strasbourg

9h00 : Accueil des participants

9h15-9h45 : Mots de bienvenue de Mme le doyen de la Faculté de droit et de la direction du CEIE

9h45-10h00 : Introduction de la matinée d'études par les organisatrices

10h00-10h20 : « Quand tu gagnes, tu perds ! » : l'absurde et l'incertitude comme règles de procédures relatives au règlement européen « Dublin », par **Naoual Mahroug**, doctorante en anthropologie à l'Université de Paris – Cerlis, Chargée d'enseignement à l'IUT de Paris

10h20-10h40 : «La sémantique d'une réforme : la terminologie, un pont ou un obstacle ?» par **Stefanos Gakis**, docteur en droit de l'Université de Strasbourg

10h40-11h00 : échanges avec la salle

11h00-11h40 : Les failles du règlement Dublin mises en lumière par les juges, par **Julie Rondu**, maître de conférences en droit public à l'Université de Strasbourg et **Edoardo Stoppioni**, professeur en droit public à l'Université de Strasbourg.

11h40- 12h00 : échanges avec la salle

✉ **Contact et inscription :**
fru6703-contact@unistra.fr

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats
N° déclaration d'activité : 4267 04090 67